

Nevers le 31 mars 2025

Le Président

Madame Sarah EL HAÏRY
Haut commissaire à l'Enfance
Ministère du Travail, de la Santé et des
Solidarités
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP



Madame la Haut Commissaire,

Le 16 mai 2024, nous nous étions réjouis de vous recevoir dans la Nièvre et de pouvoir évoquer avec vous les difficultés rencontrées sur le secteur de la protection de l'enfance.

Vous n'êtes pas sans savoir que la situation est loin de s'être améliorée.

Alors que les besoins augmentent, nous continuons de faire face à l'insuffisance des places d'accueil, des carences constatées sur les structures d'accueil, de la protection judiciaire comme sur le plan des soins qui entravent dangereusement la qualité de l'accompagnement des situations complexes, l'absence de réponses adaptées aux problématiques de santé psychique et des professionnels du secteur dont l'épuisement est exacerbé par un sentiment d'impuissance.

Le budget de l'aide sociale à l'enfance a augmenté de 4 millions d'euros en 2024, en intégrant le coût de la revalorisation des salaires des assistants familiaux, sans aucune recette complémentaire de l'Etat. Le schéma départemental Enfance Famille adopté pour la période 2022-2026 prévoit un investissement sans précédent de 16 millions d'euros et la création de 17 postes : à ce jour, les diminutions de recettes de l'Etat ne nous permettent pas de suivre le rythme.

Par défaut de moyens, nous devons réduire ces ambitions alors que dans le même temps, les attaques sur les défaillances se répètent et les seules réponses qui sont proposées sont le contrôle renforcé et l'augmentation de l'encadrement, comme un nouveau Ségur que nous ne serons pas plus en capacité d'absorber.

Nous ne pouvons pas continuer à accepter que ce secteur subisse les accusations en incapacité quand cette dernière est organisée sous le joug croisé des besoins croissants et des moyens inversement proportionnels qui nous sont alloués.

Nous avons plusieurs fois sollicité une contribution à notre schéma à hauteur de la moitié de l'effort consenti (soit 8 millions d'euros) sans jamais avoir de réponse.

Aussi, au regard de la gravité de la situation, nous redemandons solennellement :

- un soutien financier de l'État pour la mise en œuvre de notre schéma départemental à hauteur de 8 millions d'euros
- le soutien à la création de places supplémentaires pour les MNA accueillis sur notre territoire, a fortiori considérant notre extrême vigilance sur la détermination de la réelle minorité des jeunes
- la garantie des conditions du plein exercice des compétences relevant de l'écosystème global dans lequel s'inscrit la protection de l'enfance, notamment : la protection judiciaire, l'accès aux soins de santé mentale...
- le soutien à la création d'une école des métiers du soin et du lien comme expérimentation nationale au service d'une ruralité qui sait concomitamment travailler :
 - à l'attractivité des métiers,
 - à la réponse durable aux besoins humains
 - à la dynamique territoriale par l'implantation d'emplois non délocalisables
- l'acceptation de solutions dérogatoires, différenciées, adaptées aux réalités territoriales. Ainsi, il est nécessaire de revenir sur le refus qui nous a été fait sur notre proposition de faire financer des postes d'infirmiers et de pédopsychiatre au sein de notre foyer départemental, alors qu'elle apportait une réponse pour une partie des enfants.
- La nécessité de travailler avec nous la déclinaison du Plan 50 000 solutions afin qu'il tienne réellement compte des spécificités de la Nièvre.

Veuillez agréer, Madame la Haut-Commissaire, l'expression de ma haute considération.

*Avec mon meilleur
souvenir,*

Fabien BAZIN
Président du Conseil départemental